

Travaux et environnement

Les chantiers des RD 400 et 90, ainsi que ceux de la rue du Lavoir et du Jury, seront terminés lorsque la pose des câbles par les différents opérateurs aura été effectuée. A noter que nous avons ajouté au marché initial l'enfouissement des réseaux secs dans la rue du Jury, pour ne pas avoir à intervenir sur la voirie dans le futur.



Le plafond du hall de la salle des fêtes est rénové grâce à l'action conjointe d'élus et de bénévoles, qui a permis à la commune de réaliser une économie substantielle. Grâce à cette opération, le hall sera doté d'une isolation ainsi que d'un éclairage plus performant.

L'environnement extérieur présente un aspect plus engageant avec la pose de barrières bois et la création de massifs devant les P'tits Loups.

Le tas de traverses de chemin de fer est évacué et nous ne pouvons que nous réjouir de l'élimination de ces déchets dangereux, qui se trouvaient à proximité des habitations du lotissement du Chauxfour.



NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons que les nuisances sonores (travaux de bricolage ou jardinage, musique, fêtes, équipements fixes, ...) sont des troubles à la santé publique et qu'ils peuvent impacter la qualité de vie de chacun. **Nous vous remercions d'accorder la plus grande attention au respect de la tranquillité et de la santé publiques.**

Nous vous prions de prendre les précautions nécessaires pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétitifs et intempestifs.

Enfin, nous vous rappelons également que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent être effectués uniquement de 8h à 20h les jours ouvrables, de 9h à 12h et 15h à 19h les samedis, de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Finances

Depuis 2005, suite à la parution d'un décret, les communes doivent délivrer une autorisation de voirie aux opérateurs de télécommunications présents sur la commune mais également percevoir une redevance d'occupation du domaine public.

Pour 2017, le montant maximum révisé à la charge d'un opérateur présent sur l'ensemble de la commune s'élève à 1795 €/an. Une délibération en Conseil Municipal comblera cette lacune.

Le montant non perçu sur les cinq dernières années s'élève à environ 9280 € pour un opérateur présent sur l'ensemble de la commune (prescription quinquennale).

Médiathèque

Elus et bénévoles organisent l'heure du conte une fois par mois à la médiathèque, généralement le mercredi. Nous sommes également présents à la crèche 2 fois par mois pour une lecture aux petits. Pour rappel, le prêt de livres et de DVD est gratuit.

Horaire : le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.



Horaire d'été

Du 31 juillet au 19 août, le secrétariat de mairie sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.



Sécurité

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, pensez à remplir le formulaire « opération tranquillité vacances » disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.



Civisme

La commune est équipée de canisacs. Nous vous prions de ramasser les déjections de vos animaux, même sur les pelouses.



Nous vous prions également de rentrer vos poubelles après leur ramassage pour sécuriser le passage des piétons, poussettes, voitures...

Centre Communal d'Action Sociale

Le 15 avril dernier, le CCAS a relancé ses matinées thématiques avec l'intervention de Marc KOPP sur la sclérose en plaques. Marc est atteint de cette pathologie dégénérative depuis 15 ans.

Lors de cette conférence qui a réuni une trentaine de personnes dans la salle des petites fêtes, il nous a fait partager sa philosophie du « malade heureux » et son défi sportif : il est devenu le premier handicapé à sauter en parachute tandem sur le flanc du Mont Everest, s'élançant de 10 000 mètres d'altitude pour atterrir sans problème sur la plus haute montagne du monde.

Marc défie sa maladie en réalisant des défis sportifs. Le dernier qu'il s'est fixé : la spéléologie .

Les 23 et 24 mai derniers, il est descendu avec 8 autres malades atteints de la même pathologie pour réaliser la traversée de la grotte des 7 salles à Pierre la Treiche et y faire un bivouac la nuit. Pari réussi pour Marc et son équipe.

" Ce qu'on perd en force physique, on le retrouve en force mentale. Quand le diagnostic de sclérose en plaques vous tombe dessus, il y a toute une phase de colère, de déprime. L'intérêt, c'est de transformer cette colère en énergie".



Sécurité

Pour beaucoup d'entre vous, la chaleur estivale sera synonyme de farniente avec les enfants au bord de la piscine. Nous vous rappelons dans ce domaine les règles obligatoires de sécurité (barrières, système d'alarme, couverture de sécurité, abris). Mais la meilleure des sécurités reste la vigilance des adultes.

Alors soyez vigilants, et bonnes vacances à tous !

Ecole

Un échange crèche/école maternelle s'est organisé en juin dernier. Les futurs élèves de Petite Section, actuellement inscrits à Crèchendo, sont venus visiter leur prochaine classe et rencontrer leur future maîtresse. Ainsi, chacun a pu prendre quelques repères et se familiariser avec l'école.



Enfance et petite enfance

Les conseils d'école de Velaine-en-Haye (maternelle et élémentaire) se sont réunis le 26 juin 2017 et ont voté le retour de la semaine à quatre jours. Cette décision a été validée par le Conseil Municipal en date du 30 juin 2017.

Ce changement sera effectif à la rentrée 2017. Les cours se dérouleront le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Marché aux fleurs

Le 1^{er} marché aux fleurs organisé à Velaine avec Monsieur Brandebourger, horticulteur, a connu un réel succès ce 13 mai dernier. De nombreux Velainois se sont rendus à cette vente et ont rapidement dévalisé l'étalage!



Opération à renouveler !

Ruche aux livres

La ruche aux livres, située entre l'école maternelle et l'école élémentaire, a été installée le 22 juin 2017 en présence des conseillers municipaux enfants. Elle offre un lieu de partage où vous trouverez des ouvrages à emprunter et échanger librement. Ainsi petits et grands pourront découvrir de nouveaux livres. L'inauguration aura lieu courant septembre.



Vos événements à venir

JUILLET

Samedi 15 juillet : Feux d'artifice (ASPV)



SEPTEMBRE

Dimanche 3 septembre : 2^{ème} marche gourmande (APL)

Samedi 9 septembre : Remise à niveau du code de la route (CCAS)

Samedi 16 septembre : Repas dansant de l'APRV

Samedi 23 septembre : Soirée ados (municipalité)

OCTOBRE

Samedi 7 octobre : Octobre rose (APL)

Samedi 7 octobre : Repas gourmand de l'AMAP



L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE BELLES VACANCES